

VANNES – Bois de la grotte Jean II (Zone du prat) => 600 m linéaire

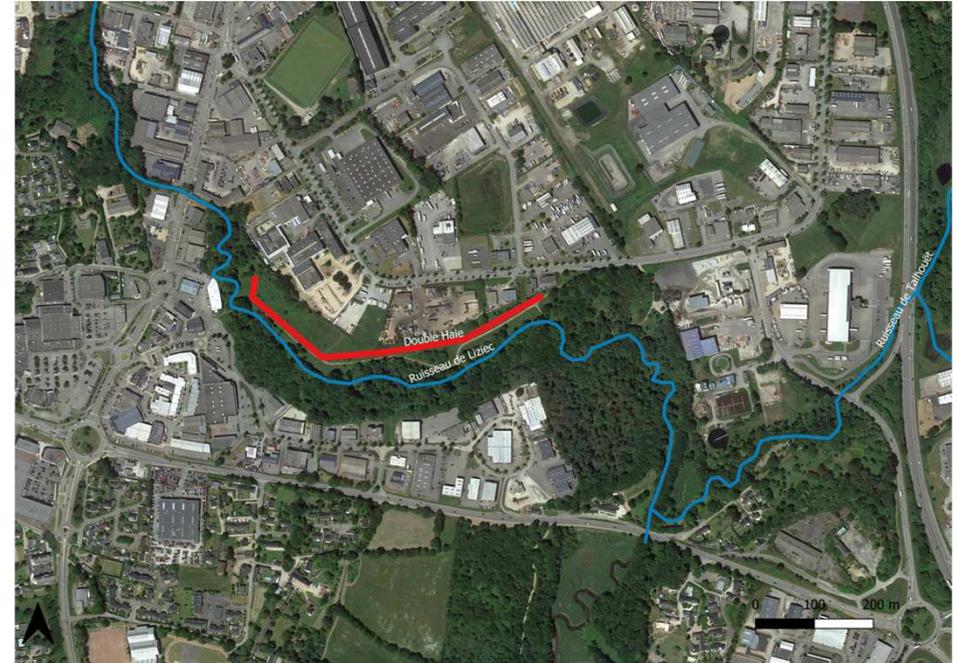
Réalisée en 2017 une plantation d'une double haie champêtre proche d'une zone industrielle et près de la rivière du Liziec

Propriétaire : Mairie de Vannes

Liste des essences (13 essences) : Chêne sessile, Chêne vert, Pin maritime, Merisier, Charmes, Alisier torminal, Sorbier des oiseleurs, Cornouiller sanguin, Erable champêtre, Noisetier, Prunier myrobolan, Viorne obier, Cèdre de l'atlas

Objectifs:

- Séquestrer le carbone
- Favoriser l'accueil de la biodiversité
- Paysager, esthétique (caché la vue des bâtiments industriels)



Avec le soutien de la commune de Vannes et le club des entreprises du pays de Vannes

